

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 32 (1903)

**Heft:** 8

**Buchbesprechung:** Bibliographies

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Calcul oral.* — 1<sup>o</sup> J'ai acheté 1 (2, 3... 9) litres de lait ; cela fait combien de décilitres ?

2<sup>o</sup> — J'ai dans un vase 10 (40, 70... 100) décilitres de lait. Combien pourrai-je en remplir de litres ?

3<sup>o</sup> — Pour le ménage, maman a employé une fois 1 litre et 2 décilitres (4 l. + 5 dl. ; 9 l. + 3 dl., etc.) de lait ; combien cela fait-il de décilitres ?

4<sup>o</sup> — Papa a 27 (64, 38, etc.) décilitres de vin qu'il veut mettre dans des litres en verre. Combien faudra-t-il de litres ?

*Calcul écrit :*

- |                                    |  |
|------------------------------------|--|
| 1) 1 litre = 10 décilitres.        | 2) 10 décilitres = 1 litre.            |
| 4 litres =      décilitres.        | 30 décilitres =      litre.            |
| 9 litres =      décilitres.        | 50 décilitres =      litre.            |
| 6 litres =      décilitres.        | 80 décilitres =      litre             |
| 3) 1 litre et 8 décil. = 18 décil. | 4) 37 décil. = 3 litres et 7 décil.    |
| 9 litres et 5 décil. =      décil. | 82 décil. =      litres et      décil. |
| 6 litres et 4 décil. =      décil. | 45 décil. =      litres et      décil. |
| 3 litres et 9 décil. =      décil. | 77 décil. =      litres et      décil. |

M. B.



## BIBLIOGRAPHIES

**Les fêtes vaudoises du centenaire.** — *Le Peuple Vaudois*, pièce historique en quatre actes de Henri Warnery, musique de Gustave Doret — Chez F. Payot et Cie, éditeurs, à Lausanne, vient de paraître sous la forme d'un beau volume imprimé avec soin sur papier vergé, avec une couverture de luxe aux couleurs vaudoises, la pièce du regretté Henri Warnery, le « Peuple Vaudois » qui sera jouée au théâtre de Lausanne à l'occasion des fêtes du centenaire. — Prix : 2 fr.

La pièce comprend quatre tableaux : I<sup>er</sup> Les sujet de Berne ; II<sup>me</sup> La fête de l'arc ; III<sup>me</sup> La République lémanique ; IV<sup>me</sup> Le canton de Vaud.

Cette œuvre, tant au point de vue littéraire que musical, et sans parler du relief que lui donnent les circonstances spéciales de sa représentation, marquera un point lumineux dans l'histoire du théâtre national.

**Les Représentations du « Peuple Vaudois ».** — Les auteurs, l'Histoire, l'Œuvre, l'Entreprise ; notice éditée par la Commission de la Publicité à l'occasion de ces représentations :

Le Comité qui est chargé de monter et de faire jouer cette pièce publie une petite plaquette d'une centaine de pages, destinée à servir de guide au public qui assistera nombreux à ces représentations. On y trouve une très intéressante et très complète étude de M. Paul Rochat, professeur, sur Henri Warnery, ainsi qu'une notice biographique sur Gustave Doret. M. Paul Maillefer, le savant auteur de l'*Histoire du Pays de Vaud dès ses origines*, a bien voulu écrire un très clair et très vivant exposé des faits historiques qui sont à la base de l'œuvre de Warnery. M. Samuel Cornut a envoyé de Paris une remarquable et pénétrante analyse du *Peuple Vaudois*. La

musique de Gustave Doret fait l'objet d'une analyse très fouillée et parfaitement compétente de M. F. Feyler. On trouve enfin, des détails circonstanciés sur l'entreprise, sur la façon dont la pièce a été montée, dont ont été préparés les décors, reconstitués les costumes ; les noms des nombreux acteurs qui la jouent, le programme, les portraits des deux auteurs avec des autographes, le tout sous une jolie couverture et imprimé avec le goût et le soin qui distinguent la Maison Corbaz et Cie. Coût : un franc. Tous ceux qui assisteront aux représentations devront et voudront posséder cette charmante publication.

---

## Chronique scolaire

**Fribourg.** — Dans sa séance du 1<sup>er</sup> avril 1903, le Conseil d'Etat a nommé la Commission cantonale pour la direction et la surveillance des travaux de restauration de l'église de Hauteville. Cette Commission compte cinq membres : M. Diesbach, Max, député, à Fribourg, président ; Mgr Kirsch, professeur à l'Université ; MM. Schaller, Romain, architecte ; Techtermann, Max, conservateur des Musées et le Chef du service des Bâtiments de l'Etat.

La dépense totale est devisée à 40000 fr. La Confédération accorde un subside qui s'élèvera au 50 % de cette dépense. Le Département fédéral a désigné comme experts : M. le Dr Zemp, Joseph, professeur à l'Université de Fribourg et M. Léo Châtelain, architecte, à Neuchâtel, qui se chargera de la direction et de la surveillance des travaux.

Toutes les propositions d'adjudication des travaux formulées par la Commission seront soumises à la ratification du Conseil d'Etat. L'élaboration de certains détails de décoration et la vérification des mémoires des entrepreneurs seront confiées à MM. Broillet et Wulffleff, architectes, à Fribourg.

— *Technicum de Fribourg.* — Le rapport du directeur M. Léon Genoud sur la marche du Technicum, pendant l'année scolaire 1902-1903, ne contient pas moins de 112 pages. Rien n'y manque.

Vous avez en commençant un exposé de l'organisation de l'école, suivi de renseignements divers. Le Technicum comprend une *division technique* et une *division des métiers*. Il y a aussi un cours préparatoire.

La division technique a pour but de former, par un enseignement scientifique ou artistique et par des exercices pratiques, des techniciens du degré moyen possédant les connaissances et l'habileté nécessaires à l'exercice d'une profession. Elle comprend les Ecoles suivantes : a) Ecole de mécanique ;